



## ACTUALITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES DU PORTUGAL

Du 6 au 19 mars 2018

### Indicateurs macroéconomiques

Croissance PIB (%)	2017 (INE)	2,7
	Prévision 2018 (Gouvernement)	2,2
Déficit public (% du PIB)	Prévision fin 2017 (Gouvernement - provisoire)	-1,1
	Prévision 2018 (Gouvernement)	-1,1
Solde primaire (% du PIB, prévision fin 2017) (Gouvernement)		2,7
Dette (% du PIB)	2017 (INE)	125,6
	Prévision 2018 (Gouvernement)	123,5
Exportations de biens (Md€, 2017) (Banco de Portugal)		55,1
Importations de biens (Md€, 2017) (Banco de Portugal)		68,9
Exportations de services (Md€, 2017) (Banco de Portugal)		30,3
Importations de services (Md€, 2017) (Banco de Portugal)		14,7
Inflation sous-jacente (% , février 2018) (INE)		0,4
Taux de chômage	(% , décembre 2017) (INE)	8,0
	(% , prévision janvier 2018) (INE)	7,9

### Situation des établissements bancaires

- **La Commission européenne publie le rapport d'évaluation de Novo Banco réalisé dans le cadre de sa vente à Lone Star**

Le 6 mars, la **Direction Générale de la Concurrence de la Commission européenne (DG Comp)** a divulgué le **rapport d'évaluation d'octobre 2017 approuvant l'opération d'achat** de 75 % de la banque *Novo Banco* par le fonds d'investissements américain *Lone Star* au Fonds de résolution (ce dernier a conservé 25 % du capital). Pour rappel, *Novo Banco* est née de la résolution en 2004 de *Banco Espírito Santo* (BES), transformée en *bad bank* tandis que ses actifs supposés non risqués ont été regroupés au sein de la nouvelle banque, *Novo Banco*.

La DG Comp pointe dans ce rapport la persistance au sein de *Novo Banco* de défaillances de gestion et d'information relatives à des actifs risqués, ce malgré la gestion du Fonds de résolution et la supervision de la Banque du Portugal. **Elle conclut que les pertes estimées par *Novo Banco* en 2017 (entre 1 Md€ et 2 Md€) pourraient être inférieures aux pertes réelles.**

Outre les deux mesures avancées lors de l'opération d'achat afin de garantir les ratios de solvabilité de *Novo Banco* (un apport allant jusqu'à 3,89 Md€ du Fonds de résolution et une émission de dette subordonnée d'un montant maximal de 400 M€), le rapport de la DG Comp évoque une 3<sup>ème</sup> option : si *Novo Banco* ne respecte pas les ratios prudentiels en dépit des mesures d'optimisation pour renforcer son capital, que *Lone Star* ne peut

garantir un apport de capital nécessaire et qu'aucun agent privé n'investit, **alors l'Etat portugais devra apporter les capitaux additionnels nécessaires**. Cet apport pourrait prendre la forme d'une émission de titres de dette *additional tier 1* ou d'une injection de capital public, cette dernière devant être conditionnée à une réduction de 800 à 1.100 salariés et de 90 à 120 agences.

En sus de ces solutions, la DG Comp a décidé d'imposer une politique de rémunération stricte, effective jusqu'à 2020. Elle comprend l'interdiction d'octroyer à un salarié une rémunération plus de dix fois supérieure à celle du salaire moyen pratiqué au sein de *Novo Banco* et l'encadrement de l'attribution des bonus au-delà de 2020. Afin de réduire ses coûts de structure, *Novo Banco* a décidé de mettre en œuvre des mesures de restructuration qui prévoient le départ volontaire ou anticipé à la retraite de plus de 400 salariés, ainsi que la fermeture de 73 agences en 2018.

- **Un nouveau directeur général a été nommé à la tête de la BCP**

Le 12 mars, *Banco Comercial Português* (BCP) appartenant au groupe bancaire portugais *Millenium BCP* (principalement détenu par le fonds d'investissement chinois Fosun (25,16 %) et l'entreprise pétrolière angolaise Sonangol (15,24 %)), a annoncé la nomination de Miguel Maya au poste de directeur exécutif (auparavant vice-président de la commission exécutive) et de Nuno Amado au poste de président du conseil d'administration (auparavant directeur exécutif). La BCE avait recommandé de former un conseil d'administration plus réduit autour des exécutifs et de diminuer la présence des représentants des actionnaires. La répartition définitive des postes exécutifs sera approuvée par la BCE puis par l'assemblée générale le 15 mai.

## Situation budgétaire

- **L'IGCP effectue une nouvelle émission de dette de long terme**

Le 14 mars, l'agence portugaise de gestion du Trésor et de la dette publique (IGCP) a émis 1,25 Md€ d'obligations du Trésor, dont 975 M€ avec une maturité à 10 ans à un taux de 1,778 % et 275 M€ avec une maturité à 27 ans à un taux de 2,8 %. **L'IGCP bénéficie une nouvelle fois des plus faibles taux jamais obtenus pour ce type de titre.**

- **Standard & Poor's évalue les finances du Portugal**

Le 16 mars, l'agence de notation Standard & Poor's (S&P) a maintenu la note de la dette souveraine du Portugal en catégorie investissement (BBB-) avec une perspective stable. S&P souligne les perspectives prometteuses en termes de croissance économique, de consolidation budgétaire, ainsi que de réduction de la dette publique. Elle alerte néanmoins sur le niveau élevé d'endettement privé et public, ainsi que celui de crédits non performants dans le secteur bancaire.

Pour rappel, S&P avait été la 1<sup>ère</sup> des grandes agences de notation à sortir la note de la dette souveraine du Portugal de la catégorie spéculative le 15 septembre 2017.

- **Le Conseil des Finances Publiques estime que les déficits publics de 2017 et 2018 seront plus faibles que ceux prévus par le gouvernement**

Le 15 mars, le Conseil des Finances Publiques a publié un rapport intitulé « *Situation et contraintes 2018-2022* » dans lequel il estime que le déficit devrait s'établir à 1 % du PIB en 2017 puis à 0,7 % en 2018 et à 0,3

% en 2019. Il prévoit que le Portugal soit en excédent budgétaire à partir de 2020 (0,1 % en 2020, puis 0,8 % en 2021 et 0,6 % en 2022).

Le Premier ministre António Costa a déclaré que le déficit de 2017 devrait s'approcher de 1,1 % du PIB (la valeur définitive sera publiée dans les prochains jours par l'Institut national de statistiques) et que celui de 2018 devrait être identique (en augmentation par rapport à la dernière prévision de janvier 2018 compte tenu des mesures de lutte contre les incendies).

- **Le Ministère des Finances publie son analyse des résultats financiers des sociétés publiques du 3<sup>ème</sup> trimestre 2017**

Début mars, l'Unité technique d'accompagnement et de surveillance (UTAM) du Ministère des Finances a publié son rapport « *Bulletin Informatif des sociétés publiques* ». Il note que l'endettement des sociétés publiques a atteint 29,7 Md€ au 3<sup>ème</sup> trimestre 2017, soit une réduction de 816 M€ (- 3 %) en termes homologues par rapport à 2016, tandis que les profits ont augmenté de 139 M€ (+ 27 %). Toutefois, l'endettement s'est établi à une valeur supérieure à celle prévue par l'UTAM en septembre 2017 (25,5 Md€).

## Situation macro-économique

- **La Commission européenne retire le Portugal de la liste des pays en déséquilibres macroéconomiques excessifs mais lui recommande de mettre en œuvre des réformes**

Le 6 mars, la Commission européenne, qui évalue les déséquilibres macroéconomiques des pays membres dans le cadre du semestre européen, a décidé de retirer le Portugal de la liste des pays en « *déséquilibres excessifs* ». Elle considère que l'économie portugaise poursuit sa reprise, notamment en termes de croissance et d'emploi, contribuant à ce que le déficit structurel reste stable sur le moyen terme. Elle remarque néanmoins que le Portugal a tenu compte de certaines de ses recommandations de manière limitée et insiste sur les fragilités de l'économie, telles que la faible productivité, la part encore importante de prêts non performants, le fort endettement privé, ainsi que le poids des dépenses de santé publique dans le budget de l'Etat.

Le 14 mars, le vice-président de la Commission européenne et Commissaire européen à l'euro et au dialogue social, Valdis Dombrovskis, ainsi que le Commissaire européen aux affaires économiques, Pierre Moscovici, ont adressé au Ministre des finances portugais, Mario Centeno, une lettre faisant suite à la publication du rapport susmentionné. Les deux commissaires y incitent le gouvernement à proposer un programme national de réformes et un programme de stabilité « *ambitieux et détaillés* » afin de corriger les déséquilibres macroéconomiques identifiés dans le rapport. En réponse, le même jour, Mario Centeno a déclaré en marge d'une conférence organisée par *The Economist* à Cascais, près de Lisbonne, que le gouvernement comptait profiter du cycle économique favorable actuel pour parvenir à une situation économique équilibrée et pour respecter les engagements pris auprès de la Commission européenne.

## Relations bilatérales

- **Le déficit de la balance commerciale de la France avec le Portugal s'accroît en 2017**

Alors que l'année 2016 avait été marquée par une diminution (- 13 %) du déficit de la balance des biens de la France avec le Portugal (1 Md€), l'année 2017 se caractérise au contraire par une dégradation (- 10 %) de celui-ci (1,1 Md€). Les exportations françaises vers le Portugal ont atteint 4,8 Md€ (+ 4,3 %), bénéficiant

de l'augmentation globale des importations portugaises liées à la reprise de l'investissement productif et de la consommation privée. Les importations de biens en provenance du Portugal se sont élevées à 5,9 Md€ (+ 5,6 %). **La France maintient ainsi sa position de 2<sup>ème</sup> client et de 3<sup>ème</sup> fournisseur de biens du Portugal**, tandis que ce dernier demeure un partenaire commercial secondaire pour la France (18<sup>ème</sup> client et 15<sup>ème</sup> fournisseur).

**Le déficit de la balance commerciale des services de la France avec le Portugal (- 3,2 Md€) s'est lui aussi creusé, de 10,3 %.** Les exportations françaises de services vers le Portugal ont augmenté de 7,6 %, pour atteindre 1,3 Md€. Les importations françaises, constituées aux trois quarts de services ayant trait aux voyages, au tourisme et aux transports, sont dynamisées par l'attractivité touristique du Portugal et ont crû de 11,7 % (4,5 Md€). **La France demeure le 1<sup>er</sup> client et le 3<sup>ème</sup> fournisseur de services du Portugal.**

## Sectoriel

- **Le Parlement portugais légalise les services de voitures de transport avec chauffeur**

Le projet de loi déposé au Parlement en décembre 2016 visant à encadrer les services de VTC n'a pu être **adopté que le 14 mars par le Parlement**. Le texte prévoit que l'accès à la profession de chauffeur de VTC s'effectuera via une formation et un certificat délivré par l'Institut de la Mobilité et des Transports (IMT). Les chauffeurs de VTC ne pourront excéder 10 heures de travail par jour, indépendamment du nombre de plateformes utilisées. Les opérateurs de VTC disposant de flottes de véhicules devront passer un contrat de travail avec leurs chauffeurs et en rendre compte à l'IMT. Les plateformes électroniques telles qu'Uber, Taxify ou Cabify, devront s'acquitter auprès de l'Etat d'une contribution allant de 0,1 % à 2 % de la commission demandée à leurs chauffeurs (le montant sera fixé par ordonnance). Ces plateformes devront également communiquer à l'IMT le temps de travail de leurs chauffeurs, les montants facturés individuellement ainsi que le montant de la commission perçue.

Le vote final de ce texte est attendu avant Pâques, **le nouveau cadre légal ne pouvant entrer en vigueur que 3 mois après publication au Journal Officiel**. Actuellement, **l'activité de VTC est illégale au Portugal : 900 procédures de contraventions sont en cours contre des chauffeurs de VTC**, pour un montant total de 4 M€.

- **Le 1<sup>er</sup> appel d'offres pour la relance de Ferrovia 2020 a été lancé**

Le 6 mars, un appel d'offres a été publié par le gestionnaire public des infrastructures ferroviaires *Infraestruturas de Portugal* (IP) pour **la construction du tronçon de 20,5 km entre Evora Norte et Freixo, pour une valeur de 65 M€**. Deux autres appels d'offres devraient être publiés pour les tronçons Freixo-Alandroal (20,5 km) et Alandroal-Linha de Leste (38,8 km), respectivement en mars et en avril 2018.

**Ces trois appels d'offres s'inscrivent dans la relance du programme d'investissement portugais dans le ferroviaire (Ferrovia 2020) annoncée le 5 mars** par le Premier ministre portugais António Costa. Celui-ci avait annoncé un investissement de 509 M€ pour la construction d'une ligne ferroviaire de 94 km entre les villes d'Evora (centre du Portugal) et d'Elvas (frontière de l'Espagne). Le gouvernement portugais semble miser de nouveau sur le ferroviaire, après des années d'investissement public très faible dans ce secteur ; le rapport sur l'état des infrastructures de 2016 de l'IP estimerait ainsi que 60 % des lignes ferroviaires nationales étaient dans un état « mauvais » ou « médiocre ».

- **Le groupe Altice a annoncé la vente de 2.900 tours de télécommunications au Portugal**

Le 16 mars, le groupe de télécommunications Altice a annoncé la vente de 2.900 tours de télécommunications installées au Portugal (sur 4.500), pour un montant estimé à 500 M€. La vente pourrait être finalisée au cours du 1<sup>er</sup> semestre, les principaux intéressés étant les opérateurs de télécommunication espagnol Cellnex et américains American Tower et KKR. Simultanément, le groupe prévoit la vente de près de 10.000 tours en France.

Ces opérations s'insèrent dans une stratégie européenne de concentration de l'activité du groupe dans les télécommunications et les contenus médias, en externalisant la gestion des infrastructures.

**Copyright**

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Lisbonne (adresser les demandes à lisbonne@dgtresor.gov.fr

**Clause de non-responsabilité**

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

**Auteur : SE de Lisbonne****Ambassade de France au Portugal - Service Économique****Adresse :**

Rua Santos-o-velho, 5,  
1249-079 Lisbonne  
PORTUGAL

**Rédigé par : Léa AUTIER / Christine REBECHÉ****Revu par : Stanislas GODEFROY**